

## Sommaire

### Nature

Nidification de l'Hirondelle de rocher, enfin constatée dans notre département .....	2
Suivi de la Zygène d'Ostérode dans l'Indre, une espèce rare en danger critique .....	2
Protégeons les busards, un avenir pour l'espèce .....	3
Observations remarquables du 16/06/2025 au 20/09/2025 .....	3

### Dossier

Naturalistes et agriculteurs, partenaires pour demain .....	4
Agriculture et biodiversité, plan de gestion durable des haies .....	5

### Environnement

La culture de bambous, un risque pour la biodiversité .....	6
Entreprises et biodiversité, les apports de la RSE .....	6

### Vie de l'association

Les collégiens de Déols, en atelier Répar'couture à la MNE .....	7
Merci Pascal, bienvenue Thierry .....	7
Le vivant qui se défend, un film qui inspire et rassemble .....	8
Devenez bénévole .....	8
Merci pour votre soutien ! .....	8

## Agriculture et biodiversité, peuvent faire bon ménage !

Le succès phénoménal de la pétition contre la Loi Duplomb avec 2,1 millions de signatures recueillies en quelques jours et dans des conditions de validation des signatures incontestables a montré la sensibilité des citoyens de notre pays aux pratiques agricoles et la contestation du modèle que l'agrobusiness tente d'imposer aux producteurs agricoles.



Formation MAEC (photo : C. Devillers)

Celui-ci repose sur le recours à des investissements lourds endettant fortement les producteurs, les poussant à une intensification forcenée de la production par l'emploi massif d'engrais et de pesticides qui entraînent une destruction systématique de la biodiversité et des risques sanitaires graves pour la population. Bien que ce modèle agricole, qui ne profite qu'à quelques-uns soit à bout de souffle et soit responsable de la diminution accélérée du nombre d'agriculteurs, les syndicats agricoles dominants, pourtant en perte de représentativité notamment dans l'Indre, s'obstinent à le défendre et préfèrent détourner l'attention des agriculteurs en s'en prenant aux règlementations en faveur de l'environnement ou même à ceux qui les défendent.

D'autres modèles de production agricole plus respectueux de la santé humaine et du vivant sont pourtant possibles. Et Indre Nature travaille pour cet objectif depuis de très nombreuses années avec des agriculteurs et en partenariat avec des organismes de développement agricole comme l'ADAR-Civam ou même la Chambre d'agriculture. C'est ce travail qui est présenté dans le dossier central de ce Mosaïque qui détaille différentes actions dans lesquelles notre association est impliquée dans le domaine agricole.

Oui des modèles agricoles attentifs à la santé des consommateurs et à la biodiversité existent mais ce ne sont malheureusement pas ceux qui bénéficient du plus de soutien financier. Notre engagement dans ce domaine en est d'autant plus important.

Jacques Lucbert  
Président d'Indre Nature

## La nidification de l'Hirondelle de rochers, enfin constatée dans notre département

Depuis plusieurs années, en période printanière et estivale, on peut observer sur la vallée de la Creuse entre Argenton et Crozant la présence de l'Hirondelle de rochers, mais jusqu'à cette année, la nidification n'avait pu être constatée.



Hirondelles de rochers (photo : S. Heroux)

La nidification a lieu en principe en milieu rupestre, mais elle s'adapte et peut aussi nicher sur nos bâtiments. Le nid est comme celui de l'hirondelle rustique, ouvert vers le haut, mais toujours bien à l'abri sous une partie surplombante. Son aire de répartition en France se situe dans le sud-est et les milieux montagneux : Alpes, Pyrénées, Massif-Central.

Sa présence plus au nord (Bourgogne-Franche-Comté, Jura) est limitée. Elle est migratrice partielle ; néanmoins aucune donnée hivernale n'existe encore dans l'Indre. Les sites de nidification les plus proches se situent dans le département de la Creuse, sur la vallée également, à 35 km au sud-est.

Aucun constat de nidification n'avait, jusqu'à cette année, été réalisé dans l'Indre et même sur la région Centre-Val de Loire. Leur présence était constatée ces dernières années dans la vallée de la Creuse avec un site de nidification possible, mais situé sur terrain privé. On peut remercier les propriétaires qui nous ont autorisés à pénétrer sur ce site et c'est avec une grande satisfaction que nous avons pu constater la présence de deux nids occupés.

Dans le même temps, un autre couple était repéré sur le barrage de la Roche au Moine (commune de Gargilesse-Dampierre). Plus facile d'observation, on a pu y confirmer la nidification et la réussite de celle-ci avec trois jeunes à l'envol.

C'est une acquisition récente dans l'avifaune berrichonne. La première mention de cette espèce remonte à 1996, dans le même secteur. Cette espèce a connu (ou connaît encore) localement une dynamique positive. En 1936, MAYAUD la considérait « rare dans la partie nord » du Massif central. Lors de l'atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989, l'espèce est considérée comme nicheuse peu répandue sur les contreforts occidentaux du Massif central (absente de Creuse par exemple). Son aire de répartition s'étend vers le nord-ouest du Massif central à partir des années 1990 et notamment dans les années 2000, où elle s'installe notamment durablement en Creuse et en Haute-Vienne. Cependant, cette expansion spatiale est à pondérer, car l'espèce est considérée comme en déclin par le programme STOC (-47% entre 2001 et 2019 ; population française de l'ordre de 30.000 à 50.000 couples), bien qu'il y ait de fortes variations interannuelles et que des données sur le plus long terme soient nécessaires pour préciser la tendance.

Yves-Michel Butin et Quentin Giraud

## Suivi de la Zygène d'Ostérode dans l'Indre, une espèce rare en danger critique



Zygène d'Ostérode (photo : T. Ligout)

La Zygène d'Ostérode ou *Zygaena osterodensis* est un petit papillon d'affinité montagnarde que l'on retrouve pourtant dans l'Indre. Elle se distingue aisément des autres zygènes présentes dans le département par ses ailes antérieures ornées de 3 tâches allongées

bien distinctes et ses ailes postérieures d'un rouge vif bordées de noir. Comme de nombreuses espèces du genre *Zygaena*, elle pond sur des plantes de la famille des Fabacées, notamment les gesses, les vesces et les trèfles, dont se nourrissent les chenilles.

À l'échelle de la région Centre-Val de Loire, l'espèce n'était connue que dans deux massifs : la forêt de Saint-Maur (Saint-Maur) et la forêt domaniale de Chœurs-Bommiers (Ségry et Chezal-Benoît). Discrète et rarement observée, elle était considérée comme disparue de la région, les dernières mentions datant du début des années 1980. Sa redécouverte en 2009, dans le massif forestier de Lancosme par Alan Martin a permis de confirmer sa présence contemporaine dans l'Indre. Dès lors, plusieurs observateurs se sont intéressés à cette

population, la seule actuellement connue dans la région.

En 2024, Indre Nature a entrepris, avec l'accord du gestionnaire forestier et le soutien de l'état, un suivi plus approfondi de l'espèce dans le massif. L'objectif est de préciser sa répartition locale et, à terme, d'évaluer l'état de conservation de cette population. Ces travaux contribuent également à intégrer la prise en compte des cortèges entomologiques dans la gestion sylvicole, conciliant ainsi préservation de la biodiversité et production sylvicole.

En 2025, des prospections ont par ailleurs été menées dans la forêt domaniale de Laleuf, voisine de la forêt de Saint-Maur où l'espèce était historiquement signalée.

Thibault Ligout

# Protégeons les busards, un avenir pour l'espèce



Poussins de busard cendré (photo : C. Borde)

Les busards sont des oiseaux menacés et protégés qui ont la particularité de nicher au sol dans les plaines céréalières. Comme l'ensemble de l'avifaune de plaine, toutes ces espèces subissent un déclin alarmant de leur population depuis les années 1980. Les principales causes du déclin sont l'impact des pesticides (pollution de la chaîne alimentaire, diminution du taux de fécondité) et la disparition des habitats semi-naturels : les bandes enherbées, jachères et haies).

Pour reconnaître les busards en vol, il faut les voir voler nonchalamment au-dessus des cultures à la recherche d'un petit rongeur. Ils installent leur nid au cœur des champs de céréales, à l'abri du regard des

prédateurs. Selon l'espèce (Busard cendré ou busard Saint-Martin), après leur retour des savanes africaines où ils ont passé l'hiver, la ponte a lieu entre mi-avril et début mai, l'éclosion entre mi-mai et début juin, et l'envol des jeunes en juillet.

## À l'échelle de la France, 70% des nichées de Busard cendré ne s'envolent pas avant la moisson !

Heureusement, dans presque chaque coin de France où les busards nichent, il y a des protecteurs des busards, « les busardeux » qui sont là pour protéger les nichées !

Cette action de protection des busards consiste à sillonnner un secteur de plaine céréalière du département et à repérer les nids en observant les vols des busards dans les champs, les parades et passages de proie spectaculaires. Lorsqu'un nid est repéré, les bénévoles prennent contact avec l'agriculteur pour l'informer de cette présence, et installent une protection autour du nid, qui sera évitée lors de la moisson. Une fois la moisson passée, et l'envol des jeunes, la protection est retirée.

La protection des busards nécessite de pouvoir intervenir en très grande proximité, car lorsqu'un nid est repéré, il faut parfois pouvoir intervenir en quelques heures pour sauver la nichée. Le travail de médiation avec le monde agricole est essentiel et permanent pour le succès de cette action bénéfique à tous.

Chaque citoyen soucieux d'aider à la protection de ces espèces remarquables peut participer à une journée de formation et à plusieurs d'observations concertées pour s'investir au mieux dans cette aventure passionnante !

Les besoins humains pour la protection des busards sont croissants chaque année, on vous attend toutes et tous pour la saison 2026 !

Un grand merci à tous les agriculteurs, à la DDT (Direction départementale des territoires de l'Indre), à l'OFB (Office français de la biodiversité de l'Indre) et aux bénévoles busardeux qui ont participé à la campagne 2025 !

Henry Borde

## Observations remarquables



Trithemis annulata (photo : T. Matignon)

### OISEAUX :

**Aigle de Bonelli** : 1 imm. à Rosnay le 26/06 (TM)

**Bécasseau de Temminck** : 1 adulte à Foucault (Rosnay) le 28/07 (TM), 2 adultes au Blizon (Rosnay) le 10/08 (QG), 1 individu au Couvent (Saint-Michel-en-Brenne) le 04/09 (NM), 1 individu au Blizon du 13 au 16/09 (TM, MR, GB, QG), puis 4 individus le 17/09 (QG).

**Bécasseau maubèche** : 1 juvénile au Couvent (Saint-Michel-en-Brenne) le 17/09 (QG).

**Bécasseau sanderling** : 1 individu au Couvent (Saint-Michel-en-Brenne) le 17/08 (CD).

**Fuligule nyroca** : 1 couple à la Gabrière (Lingé) le 02/07 (QG, TD), 1 mâle adulte à Beauregard (Saint-Michel-en-Brenne) le 30/08 (QG).

**Gravelot à collier interrompu** : 1 juvénile au Blizon (Rosnay) le 25/08 (TM).

**Hirondelle de rocher** : 2 nids occupés (c'est la première nidification régionale prouvée) le 04/06 à Ceaulmont (YB, GD, LD, AD, QG).

**Sterne naine** : 1 adulte à Bellebouche (Mézières-en-Brenne) le 23/06 (QG), 1 adulte à Nuret (Saint-Michel-en-Brenne) le 30/06 (QG), 2 adultes à Cistude (Saint-Michel-en-Brenne) le 07/07 (TM).

**Tournepierre à collier** : 2 au Couvent (Saint-Michel-en-Brenne) le 22/08 (NM), 2 puis 1 au Blizon (Rosnay) les 22 et 23/08 (LS), puis 1 juvénile le 30/08 (QG).

### ODONATES :

**Trithemis annulata** : 1 femelle imago à Rosnay le 24/06 (QG), 3 mâles imago à Bellebouche (Mézières-en-Brenne) le 18/09 (QG, FP, RL et al.) puis 4 le 19/09 (TM, FC, TMi).

### PAPILLONS :

**Ethmia dodecea** : 1 imago à Vieux (Sainte-Gemme) le 24/06 (LT).

### OBSERVATEURS :

AD (Annie Dumanowski), CD (Clément Delaleu), GD (Gilles Duflos de Saint-Amand), FC (François Clément), FP (François Pinet), GB (Gabrielle Beugnier), LD (Laurent Duhautois), LT (Lohan Tessier), LS (Laurent Spiret), MR (Medhi Rezqallah), NM (Nathan Moutardier), QG (Quentin Giraud), RL (Richard Lansdown), TD (Tristan Dejust), TM (Théo Matignon), TMi (Thibaut Michel), YB (Yves-Michel Butin).

# Naturalistes et agriculteurs, partenaires pour demain

*Naturalistes et agriculteurs travaillent ensemble depuis de nombreuses années afin de concilier l'agriculture et la biodiversité. Nous collaborons sur des thématiques variées telles que les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), la gestion des haies (Plan de Gestion Durable des Haies), la plantation d'arbres isolés, etc. Toutes ces actions ont d'ailleurs permis la création d'un réseau local d'agriculteur.ices souhaitant approfondir leurs connaissances dans l'accueil et la préservation de la biodiversité sur leur ferme (Paysans de Nature).*

## Les MAEC, c'est quoi ?

Ces mesures consistent à accompagner les exploitations agricoles qui souhaitent mettre en place ou maintenir des pratiques agricoles favorables à la biodiversité. Les agriculteurs, engagés sur une durée de cinq ans, sont volontaires et reçoivent des aides en contrepartie d'un cahier des charges à respecter.

## Périmètre d'actions

Pour que les agriculteurs puissent bénéficier des MAEC, les territoires élaborent des PAEC (Projets Agro-Environnementaux et Climatiques). Ils sélectionnent des mesures adaptées aux enjeux du territoire (préservation de la biodiversité, de la qualité de l'eau, des sols, etc.). Le classement d'un site en Natura 2000 permet d'accéder plus facilement aux MAEC. Dans le département de l'Indre, 6 PAEC ont été déposés, en 2024. Indre Nature travaille sur les 3 territoires présentés sur la carte.

Le Boischaut Sud est caractérisé par une activité agricole à dominante d'élevage et une densité bocagère importante. La Vallée de l'Indre, elle, est occupée principalement par des exploitations céréalières.



Ces deux territoires présentent une biodiversité remarquable liée aux différents milieux présents : prairies naturelles, zones humides, bocage. Néanmoins, plusieurs menaces pèsent sur celle-ci. Les prairies humides sont abandonnées et finissent par s'enrichir. Sur les parcelles ayant un potentiel agronomique plus élevé, l'élevage est peu à peu remplacé par les grandes cultures. Ainsi, l'objectif de ces deux PAEC est de préserver cette biodiversité, en soutenant l'élevage et en préservant la ressource en eau.

Le plateau de Chabris se compose d'une mosaïque de prairies et de cultures, de tailles moyennes, entrecoupées de bosquets et d'arbres isolés où l'élevage se maintient. Le site a été désigné pour la conservation des oiseaux emblématiques de plaine tels que l'Outarde canepetière, l'Œdicnème criard ou encore le Courlis cendré. La principale menace du site est l'enrichissement des parcelles dû à une déprise agricole sur les terres à faible valeur agronomique au profit de l'activité cynégétique.

## Notre rôle

Nous rencontrons les agriculteurs afin de faire un état des lieux de leurs pratiques agricoles. Des inventaires floristiques sont ensuite réalisés dans les prairies naturelles dans le but de les conseiller sur les mesures les plus adaptées. Des préconisations de gestion sont également identifiées, selon la flore et les types de haies présentes sur l'exploitation. De plus, nous animons des journées d'aide à la reconnaissance de la faune et de la flore des prairies et des haies pour une gestion plus durable.

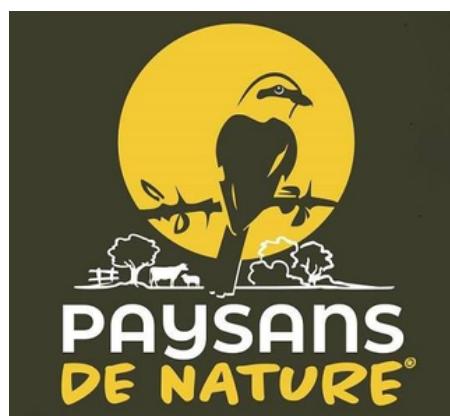
Clotilde Moreau et Henry Borde

## Paysans de nature, c'est quoi ?

Ouvrons une carte pour observer ce qui occupe le plus notre territoire. Pâtures, prairies de fauche, cultures... : les surfaces agricoles représentent environ la moitié du département. La gestion des agriculteurs a donc un impact direct sur la biodiversité. C'est avec cette motivation, concilier production et préservation de la faune et de la flore, qu'un groupe « Paysans de Nature » voit sa graine germer. Ce mouvement, né dans le Marais Breton en

Vendée, a pour objectif de mettre la biodiversité au cœur de la gestion des fermes. Devenue association en 2021, elle aide notamment à la mise en réseau des paysan.nes, structures naturalistes et consommateur.ices.

Évoqué au départ comme une utopie qui serait belle de voir éclore sur notre département, le réseau local Paysans de Nature 36 voit le jour en mars 2025, animé par l'ADEARI et en partenariat avec le PNR de la Brenne, Indre Nature,



la RNN de Chérine, le CPIE Brenne-Berry, l'ADAR-CIVAM. De multiples rencontres à la ferme ont déjà permis de se rassembler afin de discuter des attentes et besoins des paysan.nes et d'utiliser « le Dialogue Permanent pour la Nature (DPN) », un outil participatif liant la place de la vie sauvage sur la ferme, les contraintes de l'agriculteur et les demandes des consommateurs. Il est également question d'accueillir des stagiaires dans une vision

d'installation de nouveaux agriculteurs. L'objectif est de rendre compte aux plus jeunes du rôle exceptionnel qu'offre l'agriculture paysanne dans la protection de la nature, et qui sait peut-être attiser l'installation de jeunes agriculteurs ? Ou protecteurs de la nature ? Ou non, encore mieux, les deux à la fois !

**Théo Matignon – Garde technicien de la Réserve Naturelle Régionale Terres et Étangs de Brenne Massé Foucault**



1<sup>re</sup> rencontre Paysans de nature (photo : E. Doussin)

## Agriculture et biodiversité, plan de gestion durable des haies



Inventaire par le groupe bocage (photo : M. Laniece)

Bien que la législation nationale relative au bocage avance à pas de fourmi, les haies sont de plus en plus prises en compte dans les exploitations agricoles. Et pour cause, les agriculteurs en sont la plupart du temps les propriétaires, et donc les gestionnaires.

Depuis 2020, un nouvel outil a été mis en place : le Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH). Ce dispositif standardisé au niveau national vise à faire un état des lieux et de connaissance des haies, afin de planifier les travaux d'entretien et de valoriser ces dernières à l'échelle d'une exploitation. Il permet en outre de conserver les haies existantes en garantissant leur pérennité, voire leur développement. Le PGDH est réalisé par un technicien formé et agréé et trois salariés de l'association possèdent cet agrément dont l'auteur de cet article.

Le PGDH est réalisé en trois phases : d'abord, une rencontre avec l'agriculteur afin de connaître ses motivations et ses attentes concernant le plan de gestion, et de définir avec lui les haies dont il a la gestion. S'ensuit une phase de préparation de la carte numérique de l'exploitation qui est transférée sur une tablette tactile, qui permettra de travailler sur le terrain en mode hors-ligne. Le technicien bocage en charge du PGDH se rend ensuite sur les parcelles, avec la tablette, afin de caractériser chaque tronçon de haie préalablement identifié dans la phase préparatoire. Le formulaire de saisie permet de renseigner différents critères : type de haie, composition, présence et continuité des étages de végétation, facteurs de dégradation, potentiel de biodiversité, de production, priorité d'intervention, travaux de gestion,

d'amélioration, etc. Ainsi, par exemple, un recépage pourra être préconisé pour une haie basse dégradée composée principalement d'essences qui rejettent bien de souche. Au contraire, pour une vieille haie à forte valeur patrimoniale, c'est la non-intervention qui sera conseillée. Chaque tronçon de haie dispose ainsi de préconisations de gestion qui lui sont propres, en fonction des éléments qui le définissent.

La dernière phase correspond à la synthèse du plan de gestion : l'outil numérique PGDH va alors compiler toutes les informations recueillies sur le terrain et en faire un bilan général : linéaire total, essences dominantes, pratiques d'entretien à améliorer, linéaire moyen annuel pouvant être prélevé en respectant le cycle de régénération, etc.

Il va également générer un atlas cartographique qui permettra à l'exploitant de localiser chaque tronçon en fonction des critères relevés.

Les intérêts du PGDH sont multiples : former un outil pratique de gestion des haies pour l'agriculteur, apporter des informations sur les haies d'un territoire par des données de terrain, approvisionner les chaufferies biomasse, etc. Le PGDH est en somme un diagnostic nécessaire pour l'obtention de la labellisation « Label Haies » ou « Label bas-carbone ». La réalisation d'un PGDH a bien sûr un coût, ce qui en limite aujourd'hui malheureusement la mise en place. Ce type d'action est typique de celles qu'un futur PNR Berry Sud pourrait promouvoir.

Antoine Amat

## La culture de bambous, un risque pour la biodiversité

Missionnée par un gros investisseur, la société Horizom développe depuis peu la culture du bambou en Brenne sur environ 350 ha à Ciron et Douadic.

L'objectif affiché est de se substituer aux ressources fossiles et à l'exploitation forestière intensive, en offrant des alternatives au plastique, au bois d'œuvre, aux matériaux isolants, au papier et aux emballages... L'installation projetée d'une usine nécessitera l'agrandissement des surfaces cultivées en recrutant des agriculteurs dans un rayon de plusieurs dizaines de kilomètres avec des contrats a priori très attrayants. Le bambou étant une plante à croissance rapide, efficace pour fixer le CO<sub>2</sub>, le mécanisme des crédits carbone est mis à profit pour renforcer la rentabilité de l'opération.

Cependant, il existe des motifs de préoccupations. Les crédits carbone nécessitent une implantation de trente ans, limitant la flexibilité des agriculteurs et obérant la vente du foncier. La croissance dense du bambou exclut les autres plantes, et modifie le paysage avec des murs végétaux de plusieurs mètres de



Bambous d'un an à Douadic en 2025, souffrant de la sécheresse (photo : N. Van Ingen)

hauteur. De plus, la transition des agriculteurs vers la production de matériaux au lieu de denrées alimentaires est problématique.

En tant que naturalistes, nous avons également des inquiétudes sur la biodiversité et l'eau. L'une des installations s'est faite sur une prairie humide, un habitat rare et en déclin, abritant les derniers couples de courlis cendrés de la région. Toutes les espèces de ce milieu, des orchidées aux passereaux, en passant par les papillons et les cistudes

vont disparaître. Seul le sanglier pourrait trouver un avantage à la bambouseraie, qui lui offrira un gîte dense et opaque. Le bambou nécessite de l'irrigation, surtout l'été, période de rareté de l'eau qui ne fera que s'accentuer. L'une des exploitations opère avec un forage, l'autre avec un étang destiné à l'irrigation depuis sa création. Les deux sont sources de tension, car déjà surexploitées, et le changement climatique ne fera qu'aggraver la situation.

Nicolas Van Ingen

## Entreprises et biodiversité, les apports de la RSE



Éco pâturage déjà sur site (photo : G. Dézécot)

Après l'entreprise Balsan, c'est le groupe industriel Natran qui sollicite Indre Nature pour la réalisation d'un diagnostic écologique de sa plateforme logistique de Montierchaume, qui est située dans la zone d'activité de la Malterie. Cette demande rentre dans le cadre d'une démarche responsabilité sociétale des entreprises (RSE) intégrant des actions environnementales. Concernant le site de Natran, le diagnostic permet de dégager

des enjeux de conservation de la biodiversité pour proposer des mesures de gestion appropriées sur les espaces verts. Le volontarisme de Natran est à souligner, car le groupe étend progressivement sa démarche RSE à l'ensemble de ses sites français.

Lors des inventaires naturalistes menés sur la plateforme, quelques espèces faunistiques et floristiques remarquables ont été repérées. Parmi elles, trois orchidées, la chlorette et le lotier hispide trouvés sur des zones de prairies très sèches qui occupent 40 % du site. Ces milieux fixent une belle diversité d'insectes dont beaucoup de papillons, mais également une trentaine d'espèces d'oiseaux nicheurs. Le lézard des murailles est le seul reptile vu et la grenouille commune doit sa présence à un bassin anti-incendie qui reste en eau toute l'année. Cependant, le potentiel d'accueil

des espaces « naturels » pourra être amélioré en modifiant les noues, le mode de gestion des prairies et en prenant soin de diversifier les essences arbustives et arborées.

Ces propositions et bien d'autres seront prochainement négociées avec les responsables de Natran. Ensuite, Indre Nature pourra rédiger une version finalisée de plan de gestion écologique dont la mise en œuvre sera accompagnée et suivie sur plusieurs années.

De nombreuses entreprises de l'Indre possèdent des espaces verts qu'il serait aisés de convertir, sans trop d'effort, en zones refuges pour la biodiversité. Nous espérons que la démarche RSE de Balsan et Natran séduira d'autres entreprises.

Gilles Dézécot

# Les collégiens de Déols, en atelier Répar'Couture à la MNE



Atelier couture à la Maison de la Nature et de l'Environnement (photo : S. Winandy)

Les vendredis 16 et 23 mai, deux classes de 3<sup>e</sup> du collège de Déols ont passé la journée à la MNE pour découvrir Indre Nature et participer aux ateliers animés par les bénévoles du groupe Répar'Couture.

Ces rencontres ont été initiées par une professeure du collège, inspirée par un article sur ce groupe, et s'inscrivent dans la continuité des initiatives menées autour du textile et de la réparation. Pour rappel, l'atelier textile existe au sein de l'association depuis 2022.

Le textile est un sujet indispensable du débat environnemental dans notre société auquel Indre Nature participe activement. Dans un monde d'hyper consommation de vêtements, les conséquences sont désastreuses sur l'environnement. C'est la 2<sup>e</sup> industrie la plus polluante après celle liée au pétrole. L'eau, l'air, la terre sont impactés, l'ensemble du vivant est concerné !

Selon l'ONU, la fabrication d'un jean demande 7500l d'eau, soit l'équivalent de l'eau bue par un humain pendant sept ans. Si on arrêtait de produire des vêtements dès aujourd'hui, on aurait encore de quoi habiller quatre générations d'humains, ces constats appellent à réfléchir et à agir. Tout en sachant l'importance du vêtement, il est comme une seconde peau, il nous définit et nous accompagne dans notre quotidien. Chacun y donne du sens, il est un langage et cela à tous les âges.

Suite à une réunion préparatoire avec la professeure en charge du projet, des objectifs ont été définis :

- Connaître la production textile pour comprendre la nécessité de donner une seconde vie aux vêtements et de privilégier les fibres naturelles,
- Passer à l'action en réalisant des objets.

Pour animer ces ateliers, quelques outils et supports ont été proposés :

- Panneau d'exposition de l'Ademe sur la fabrication d'un tee-shirt, comment il engendre une multitude d'impacts sur l'environnement.
- Panneau d'exposition sur les dérives de l'industrie de la mode, les conditions de travail pour les employés d'usines dans d'autres pays.
- Jeux sur le vocabulaire lié au matériel de couture.
- Échange autour de créations de l'atelier Répar'Couture : tablier japonais, charlotte, sac à glaner, guirlandes de fanions...



Fabrication d'un tawashi (photo : J. Beaumont)

Les activités de transformation, de réutilisation faites sur place ont permis, en plus de la dextérité nécessaire pour réparer, de prendre conscience des problématiques liées à ce sujet et de proposer des solutions pour réduire notre impact sur l'environnement.

Les élèves ont appris à enfiler une aiguille, coudre un bouton, fabriquer une pochette dite magique, savant pliage où deux coutures suffisent à sa création.

Réaliser un tawashi, mot japonais qui signifie « éponge », à partir de chaussettes usées. Durant ces ateliers, l'entraide, le calme et le plaisir à faire soi-même ont été des moments dignes de la « slow life » qui vise à ralentir et à privilégier la qualité, la joie et la satisfaction, et permet aussi de révéler le potentiel créatif propre à chacun.

De la part des élèves, aucune réaction genrée ou hostile.

Cette rencontre est venue compléter l'action déjà entreprise dans leur établissement. Et pour aller plus loin dans la récupération, les jeunes avec leurs professeurs ont mis en place au collège une « Donnerie », similaire à une ressourcerie.

Petite anecdote : au moment de la pose déjeuner au jardin public, en jouant, un garçon a déchiré la poche de sa veste. Au retour, très sérieusement, il a proposé de la réparer. Réparer, c'est déjà résister à l'injonction de consommer.

En 2024 et 2025, cet atelier a été également mené au collège Beaulieu de Châteauroux avec l'ensemble des classes de 4<sup>e</sup> dans le cadre de la journée « Faites de la Transition ».

Sophie Winandy et Jacqueline Beaumont

## Merci Pascal, bienvenue Thierry

Suite au départ de Pascal Gateaud du Conseil d'administration et conformément aux statuts de l'association, un nouvel administrateur a été sollicité et coopté pour le remplacer. Thierry Chareyre est tout jeune retraité de Radio France où il a été animateur notamment d'une chronique sur la défense de l'environnement. Adhérent de longue date et ancien administrateur il souhaite développer au sein de l'association la problématique des déchets, de la réparation et des ressourceries. Il siégera donc au CA jusqu'à la prochaine AG en 2026.

Un grand merci à Pascal qui durant deux ans a participé très activement au conseil d'administration s'investissant notamment dans la restructuration du site internet et la communication en général.

Sophie Winandy

# Le vivant qui se défend, un film qui inspire et rassemble !



Un public au rendez-vous (photo : L. Chavialle)

Le mardi 23 septembre, plus de 160 personnes se sont retrouvées au cinéma L'Apollo de Châteauroux pour la projection du documentaire "Le vivant qui se défend" de Vincent Verzat (Youtubeur).

Ce film retrace dix années de luttes écologiques, des forêts aux mégabassines, en mêlant engagement militant et contemplation de la nature. Il a profondément touché le public.

## Indre Nature

### Maison de la Nature et de l'Environnement

63 avenue Marcel Lemoine  
36000 Châteauroux

02 54 22 60 20

association@indrenature.net  
www.indrenature.net

#### Ouverture au public :

Lundi 13h30 à 17h30

Mardi 9h à 13h - 13h30 à 17h  
Jeudi 9h à 13h - 13h30 à 17h

Directeur de publication : Jacques Lubbert

Comité de rédaction : Thomas Chatton, Lorraine

Chavialle, Régis Cleva, Hélène Lopez-Nieul,

Clotilde Moreau, Sophie Winandy.

ISSN : 1638-332X Dépôt légal : 2025-10

Les avis exprimés n'engagent que leurs auteurs.

Gratuit pour les adhérents.

Il a ouvert la voie à un débat intéressant et même à quelques engagements concrets !

Ces échanges ont montré à quel point il est essentiel de se retrouver pour réfléchir ensemble aux actions possibles en faveur de la biodiversité.

Cette belle mobilisation nous encourage à continuer d'organiser des temps de rencontre et de sensibilisation, avec vous.



Un grand merci à nos adhérent·es présent·es ce soir-là, dont la participation a largement contribué à la réussite de l'événement. Et merci au cinéma L'Apollo pour avoir accepté de diffuser ce film !

## Devenez bénévole

Chez Indre Nature, chacun peut trouver sa place ! Pas besoin d'être expert·e : que vous ayez quelques heures libres ou l'envie de vous investir régulièrement, chaque coup de main compte.

Les missions sont variées et adaptées à toutes les envies. Il y a toujours une façon de contribuer !

Nos principaux groupes :

- Environnement : bocage, eau, ornitho, biodiversité chez moi, photo, sentinelles, textile, chantiers nature...
- Développement de l'association : mise sous pli, entretien, bricolage, événements...
- Inventaires naturalistes : botanique, oiseaux, reptiles, amphibiens, chiroptères, mammifères...

Cette liste n'est pas exhaustive : vos idées et votre motivation sont toujours les bienvenues !

Rejoindre Indre Nature comme bénévole, c'est partager des moments conviviaux, apprendre, transmettre et surtout contribuer à la protection de la biodiversité dans notre département.

Et si c'était le bon moment pour franchir le pas ?

Écrivez-nous :  
association@indrenature.net

Lorraine Chavialle

## Merci pour votre soutien !

Grâce à votre générosité, notre campagne d'appel aux dons « La nature a besoin de justice, et nous avons besoin de vous » a déjà permis de récolter plus de 17 000 € et ce n'est pas fini ! Vos dons, qu'ils soient grands ou petits, sont bien plus qu'un simple soutien financier : ils sont un signal fort. Ils montrent que la protection de la nature, la défense de la biodiversité et la justice environnementale sont des causes que nous portons ensemble. Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont contribué et relayé cette campagne : votre mobilisation nous donne la force et les moyens de poursuivre le combat.

Lorraine Chavialle